



WAR ARAOG ATAO

« EN AVANT TOUJOURS »

BULLETIN MUNICIPAL DE PLABENNEC

Semaine du 10 au 17 juillet 2015

N°2055

Courriel :

mairie.plabennec@wanadoo.fr

Site Internet :

www.ville-plabennec.fr

MAIRIE

☎ 02 98 40 41 32

☎ 02 98 40 81 22

VIE PRATIQUE - AR VUHEZ PEMDEZ

Permanences de la Municipalité - digemer ar c'huzul-kear

Durant l'été, les élus reçoivent uniquement sur rendez-vous, et ce jusqu'au 29 août inclus.

Appels d'urgence - da c'helver trum

Médecin	☎ 15
Sapeurs-Pompiers	☎ 18 ou ☎ 112
Gendarmerie	☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05
Eau et assainissement	☎ 06 14 97 14 06
Entretien éclairage public	☎ 08 00 01 36 53
Urgence gaz naturel	☎ 08 00 47 33 33

Mémento - mat da c'houzoud

Nuits, dimanches et jours fériés ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34 Psychologue ☎ 02 98 37 67 94

Etoile bleue - Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75

Taxi Gallin Véronique ☎ 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure - Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles - Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43

Cabinets infirmiers

Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00

Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Etat Civil - ganet, dimezet, marvet

Naissance :

➤ Sacha GOAOC, 4, rue Docteur de Lalande

PERMANENCES - DIGEMER

Hôtel communautaire

545 rue Gustave Eiffel - zone de Penhoat - Plabennec

C.C.P.A. ☎ 02 98 37 66 00

Accueil Emploi : lundi, mardi, jeudi 9h-12h/14h-17h, vendredi 9h-12h/14h-16h à Plabennec (hôtel communautaire, ZA de Penhoat)

le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social)

Fermé du lundi 13 juillet au mercredi 15 juillet. ☎ 02 90 85 30 12

Mission Locale de Plabennec/Lannilis ☎ 02 30 06 00 33

Lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV)

Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

A.G.D.E. tous les jeudis de 13h30 à 17h ☎ 02 98 21 18 64

A.D.I.L. - Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 10h sur RDV au

02 98 46 37 38 et de 10h à 12h sans RDV

S.P.A.N.C. - Service Public d'Assainissement Non Collectif ☎ 02 90 85 30 17

Redevance des ordures ménagères

Tous les jours, sauf le mercredi ☎ 02 90 85 30 18

☎ 02 98 37 66 09

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02 98 84 40 35

Anciens locaux de La Poste (près de la Mairie)

Consultation des nourrissons - (PMI)

Uniquement sur RDV (à prendre au CDAS de Lesneven) ☎ 02 98 83 23 66

Puéricultrice le mardi matin **sans RDV** de 9h à 12h et le jeudi matin **sur RDV** de 9h à 12h ☎ 02 98 83 23 66

Assistantes Sociales D.P.A.S. : sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS ☎ 02 98 04 02 65

Maison des Bruyères

ADS - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Permanence de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi sur Lesneven

☎ 02 98 37 66 76 ou 02 98 21 12 40 www.ads-llp.fr

Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique (CLIC) (informations sociales/60 ans et plus)

Permanences d'accueil sur RDV à Lannilis et Plabennec. Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat au 02 98 21 02 02, le mardi et le jeudi de préférence.

Les Fripouilles - Association Assistantes Maternelles ☎ 02 98 40 85 29

Salle culturelle Tanguy Malmanche

Accueil ☎ 02 98 30 78 95

Cyber Esp@ce : ☎ 02 98 30 78 97 Email : yann.porhel@ville-plabennec.fr

Déchetterie et dépôt déchets verts de Penvern korn ar restachoù

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermés le mardi ☎ 06 14 71 56 57

Autres lieux

Permanence de M. Jean-Luc Bleunven, Député ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00. M. Bleunven reçoit en permanence tous les vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous, 36 rue des 3 frères Le Roy.

Contacts : ☎ 02 98 03 15 58 contact@jeanlucbleunven.fr

Animatrice Jeunesse : ☎ 06 16 91 74 42

animation.jeunesse@ville-plabennec.fr

Association locale ADMR - Aide à Domicile ☎ 02 98 37 60 37
gare du Lac, avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur RDV

C.C.A.S. - Mairie ☎ 02 98 40 42 17

Caisse d'Allocations Familiales : uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30

Armée de terre : uniquement sur RDV ☎ 02 98 22 16 23

RPAM - Relais Parents Assistantes Maternelles - 25 rue de l'Aber

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (Maison de l'enfance) sur RDV

☎ 02 98 36 83 42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Le relais propose en complémentarité, des matinées d'éveil et d'échanges à tous les assistants maternels agréés ainsi qu'aux enfants.

Multi accueil - 25 rue de l'Aber ☎ 02 98 37 60 72

Email : multi.accueil.plabennec@wanadoo.fr

Secours Catholique : permanence accueil et vestiaire le mercredi après-midi de 13h30 à 17h au 6 rue de la mairie ☎ 02 90 82 59 53

Aide alimentaire - 5 rue Maréchal Leclerc - Prochaines distributions **mercredi 15 juillet** de 19h15 à 20h30 et **samedi 18 juillet** de 12h15 à 14h sur RDV au : ☎ 02 98 40 42 17

Maison Paroissiale - 1 rue Marcel Bouguen ☎ 02 98 40 41 35

Permanences : du lundi au samedi de 9h30 à 12h (du 6 juillet au 22 août)

Centre Médico psychologique - 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80

C.P.A.M. : ☎ 36 46

Service municipal de l'Enfance

Accueil de loisirs Am Stram Gram / Accueil périscolaire matin et soir / Temps d'activités / Restauration scolaire

Avenue de Kervéguen

☎ 02 98 40 49 92 / clsh.plab@orange.fr

BIBLIOTHEQUE - LEVRAOUEG ☎ 02 98 37 61 58

Horaires d'été (du 6 juillet au 29 août) :

Mardi 10h00-12h00 ;

Mercredi 10h00-12h00 / 14h00-17h30;

Vendredi 10h00-12h00 ; Samedi 9h30-12h30.



LE MAIRE COMMUNIQUE
AR MEAR A RO DA C'HOUZOUT

Feu d'artifice

Le tir du traditionnel feu d'artifice aura lieu le **mardi 14 juillet** à partir de 23h15 sur les rives du lac, par les sapeurs-pompiers aidés par les services techniques de la commune. Une animation musicale aura lieu de 19 heures à 1 heure du matin, la buvette sera tenue par le Rugby Club Plabennec.

Horaires d'ouverture de la mairie

A compter du samedi 11 juillet, la mairie sera fermée tous les samedis matin jusqu'au 29 août inclus

Bulletin municipal

Mme le Maire vous informe qu'en raison des congés d'été, il n'y aura pas de bulletin municipal les 24 juillet et 7 août.

Animations de proximité

Lundi 20 juillet : à partir de 14h à la petite salle du club à la Maison de retraite, après-midi détente : jeux collectifs, promenades, tricot, musiques et chants, goûter, ... Pour les personnes qui le souhaitent, le transport sera assuré par le C.C.A.S. en appelant à l'avance Geneviève Andrieux au 02 98 40 42 17.

Réglementation de la circulation

En raison de la vétusté et de la corrosion du busage de la rivière sous la route départementale n°788 à Scaven, le Conseil Général, maître d'ouvrage, doit refaire ce busage.

Les travaux de terrassement de la route départementale nous contraignent à barrer la voie entre le giratoire de la gare et le garage Volkswagen. Une déviation est prévue par la route de Kersaint et la rue menant au garage Jacq.

Direction Brest : afin de fluidifier la circulation, **les véhicules arrivant de la route de Taraignon** ont interdiction d'aller tout droit et doivent faire le tour du rond-point pour prendre la direction de Brest. **Pour les véhicules arrivant de la route de Lanorven**, idem faire le tour du

rond-point pour prendre la direction de Brest, une interdiction de tourner à gauche a été installée.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Novello.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En raison du jour férié du mardi 14 juillet 2015, toutes les tournées de collecte des ordures ménagères de ce jour-là seront décalées d'un jour comme indiqué ci-après : les secteurs collectés le mardi 14 juillet seront collectés le mercredi 15 juillet, les secteurs collectés le mercredi 15 juillet seront collectés le jeudi 16 juillet, ...

Remboursement partiel de la taxe de consommation sur le fuel domestique et le fuel lourd, et de la taxe de consommation sur le gaz naturel

Le cours des produits pétroliers se maintenant à un niveau élevé, des mesures de remboursement partiel de taxe de consommation sur le gazole non routier, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles, en vigueur depuis fin 2004 ont été reconduites pour 2014.

La présente campagne de remboursement concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Cette procédure est ouverte : aux exploitations agricoles, aux entreprises de travaux agricoles et forestiers, aux exploitations de conchyliculture, d'aquaculture marine ou de pisciculture, aux CUMA et autres sociétés coopératives agricoles. A compter de cette année, le remboursement partiel de TIC pour le fuel lourd et le TICGN pour le gaz naturel (uniquement) constitue une aide « de minimis agricole » (aide limitée à 15 000 € sur les 3 derniers exercices fiscaux).

Vous pouvez vous procurer le formulaire sur le site Internet de la préfecture du Finistère : www.finistere.gouv.fr, ou auprès des services d'accueil de la mairie.

Les dossiers sont à déposer **au plus tard pour le 31 juillet 2015** auprès de Direction Départementale des finances publiques, Pôle Gestion Publique, square Marc Sangnier, 29228 Brest Cedex 2.

VIE ASSOCIATIVE - KEVREDIGEZHIOU

Ensemble paroissial des vallons de l'Aber Benoit

Samedi 11 juillet : messe à 18h30 à Kersaint.

Dimanche 12 juillet : messe à 10h30 au Drennec (Landouzen).

Accueil d'été : du lundi 6 juillet au samedi 22 août, la Maison Paroissiale sera fermée l'après-midi. Accueil tous les matins de 9h30 à 12h00 du lundi au samedi.

Sainte Anne d'Auray Le pardon de Sainte Anne d'Auray aura lieu le **dimanche 26 juillet**. Un car passera à Plabennec. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Thé Le Roux au 02 98 03 00 23 ou 02 30 01 09 12.

Troménie de Saint Ténénan

Dimanche 19 juillet, Troménie et messe présidées par le Père Serge Boko, curé de l'ensemble Paroissial. Rendez-vous à l'église de Plabennec : 6h15. Départ de la marche à 7h précise. 8h30 : prière à Lesquelen, 10h : Prière à la chapelle Lanorven, 10h30 à l'arrivée de la marche : messe à l'église, suivie du verre de l'amitié servi à la maison paroissiale.

Club Ar Steredenn

Au mois de juillet :

Le mardi : marche le matin, départ à 9h30 du parking de la Maison de retraite.

Le jeudi : après-midi jeux de 13h30 à 18h.

Trouvé : après le goûter à Lesquelen, une veste polaire grise et un gilet rose sans manches beige à récupérer au club le jeudi après-midi.

Au mois d'août, le club sera fermé, reprise des activités le jeudi 3 septembre.

UNC

Prochaine réunion du CA vendredi 10 juillet à 10h ; ordre du jour, préparation de la commémoration de la Libération de Plabennec le samedi 8 août : matinée, célébration au Mémorial de Lormeau, pot de l'amitié sur place puis repas - jambon à l'os - salle Marcel Bouguen.

VIE SPORTIVE - SPORTOÙ

Association Cyclotouriste Plabennecoise

Dimanche 12 juillet : départ des 4 groupes à 8h30 pour 80, 75, 68 ou 60 km. **Mardi 14 juillet** : 2 circuits à 9h (65 ou 56 km)

La joie de courir

Mardi 14 juillet : 9^{ème} épreuve du Challenge de l'Elorn à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. Départ de la course de 7.5 km à 9h30 et de celle de 15 km à 10h15. Rendez-vous pour le covoiturage à 8h15 à Kéroriou.

Association pour la Pratique et l'Etude du Yoga par le Lâcher Prise (A.P.E.Y.)

Cours d'initiation au Yoga, pour la rentrée de Septembre : L'A.P.E.Y., association de yoga de Plabennec, propose à la rentrée de septembre deux cours d'initiation au yoga, « par le lâcher prise », pour débutants : le **lundi soir** de 18h30 à 20h00, cours animé par J.Y. Bleinhant, le **mardi** de 9h à 10h30, cours animé par Nolwenn Vergne. La reprise de l'année se fera le lundi 14 Septembre, au 38, route de Kervillerm à

Plabennec. Pour tout renseignement Tél : 02.98.40.45.87 chez J.Yves ou Tél : 02.98.40.03.83 chez Nolwenn, ou adresse Mail : jeanyves.bleinhant@yahoo.fr laissez vos coordonnées et on vous enverra les informations par mail ou par courrier.

Stade Plabennecois Football

Les formulaires de **renouvellement** sont disponibles au secrétariat à Kerveguen, il y a possibilité de les récupérer encore la semaine prochaine entre 10h et 12h et 14h et 18h sauf le jeudi où le secrétariat est fermé ou de les recevoir par mail sur demande sur plab.foot@wanadoo.fr. Pour les **nouveaux joueurs**, il faut venir également au club récupérer le formulaire de demande de licence ou en faire la demande par mail. Il faudra prévoir une photo couleur et une pièce d'identité du joueur

Stade Plabennecois hand-ball

Vendredi 10 juillet : permanence de signature de licence de 18h à 19h30 au local à Kerveguen. Apporter une photo, une pièce d'identité et un certificat médical.

ANIMATIONS PLABENNECOISES - PLABENNEG O VEVAN

« Santez Anna Lanorven »

* Samedi 25 juillet à 20h30 à Lanorven, Plabennec, concert en extérieur près de la chapelle avec le groupe de chanteurs guitaristes de « Capo 2 » de Lannilis. Ce groupe composé de 7 musiciens proposeront un répertoire de variété française et internationale. C'est une belle récréation musicale à travers des chansons connues que l'on aime fredonner qui vous attend lors de cette soirée estivale sous chapiteau (repli à la salle Marcel Bouguen en cas d'intempérie). Prix d'entrée : 3 €.

* A partir du 14 juillet, l'exposition artistique retenue par ACBL, exposition de sculptures par l'artiste Martine Buteau originaire de Landivisiau. *Martine Buteau est passionnée par la sculpture. Elle travaille avec la même aisance différents matériaux : argile, cire, résine, verre, grillage. Dans sa quête « d'apprendre et innover », elle s'est formée également à la fonderie*

d'art, à la technique de la cire perdue, « afin de parfaire mes œuvres dans leur totalité ». Cette exposition sera visible durant un mois et fait partie du circuit des 17 chapelles retenues par ACBL et proposant des expositions artistiques durant l'été.

Que l'on est bêtes – Cabaret par la tournée des Abers

Dimanche 12 juillet à 17h, espace culturel « Le Champ de Foire ».

La Tournée des Abers vous invite à venir découvrir « Que l'on est bêtes », un spectacle tout public, original, drôle et féroce, au plus proche de l'esprit de Fersen, Trénet, Desproges, Lapointe, Devos et consorts !

Billetterie à l'Espace culturel Le Champ de Foire, à partir du 23 juin, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tarif : 7 € / 5 €. Renseignements : 02 98 30 78 95.

COMMERCES - PROFESSIONS LIBÉRALES - korn ar stalioù

Nouveau sur le marché du mardi et du vendredi matin « La charlotte aux crêpes » vous propose crêpes, galettes (nature ou garnies), gaufres ☎ 07 81 19 13 64. A bientôt !

Boulangerie Roumier fermée pour congés jusqu'au 22 juillet inclus. Réouverture le jeudi 23 juillet.

Restaurant « Le p'tit creux » fermeture pour congés. Réouverture le 14 juillet à partir de 19h.

« Ma bulle de déco » sera fermée le 14 juillet.

Braderie des commerçants

Ouverture exceptionnelle, dimanche 26 juillet, de 9h30 à 18h : Lingerie CAPUCINE (7 rue du Penquer), MA BULLE DE DECO décoration-idées cadeaux (4 rue du Maréchal Leclerc), DANIELLE CHAUSSURES (15 rue des 3 Frères Le Roy), DUNE prêt-à-porter (17 rue des 3 Frères Le Roy), L'HARIDON DELHOM prêt-à-porter (28 rue des 3 Frères Le Roy).

Le Diabolo fermé pour congés le samedi 11 juillet au soir jusqu'au dimanche 26 juillet inclus.

La menuiserie Le Roux vous informe qu'elle sera fermée du 14 juillet au 15 août pour congés annuels.

Lénaïg Esthétique, épilations et soins à domicile, référente « Graine de Pastel », en congés jusqu'au 25 juillet.

Contact : 02 98 41 78 39 ou 06 23 04 07 58.

Couleur Ambre, Cathy vous informe que le salon sera ouvert tout l'été. ☎ 02.98.37.69.74

Le Fournil de Plabennec, M. Barré Frédéric : sera fermé pour congés du lundi 13 juillet au lundi 3 août inclus.

Création Murielle Coiffure : ☎ 02 98 40 42 59 - ouverture sur rendez-vous le mardi 14 juillet. Fermeture pour congés annuels le samedi 25 juillet en soirée, réouverture le lundi 10 août.

Marchés de Plabennec - Marc'hajoù ar zizhun

Sur la place du champ de foire

Mardi de 8h30 à 12h30 / Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 20h

I M M O B I L I E R

A LOUER (annonce 1,5 €) ➤ Plabennec, maison récente, proche commerces et écoles, 4 chambres, 2 salles de bains, cuisine équipée, salle à manger, séjour, jardin clos, libre début juillet ☎ 07 60 46 77 39

RECHERCHE ➤ Cherche à louer maison plain-pied de 80 m² environ avec douche, garage, petit terrain ou pas pour couple de retraités, pas loin des commerces, location longue durée ☎ 06 11 54 78 93

➤ Cherche à louer maison 2 chambres, cuisine aménagée, séjour, salle de bain, douche, jardin clos, chauffage gaz préféré, loyer 500 à 600 €. ☎ 02 98 37 63 39

E M P L O I

DEMANDES ➤ Pascal ferait travaux de jardinage, plantation, peinture, travail soigné, contre CESU ☎ 06 77 33 54 23

➤ Jeune homme sérieux, attentionné ferait du baby-sitting pendant la 2ème quinzaine de juillet puis au mois d'août, étudie toute autre proposition ☎ 09 51 50 34 37 ☎ 06 19 83 48 54

➤ Assistante maternelle agréée, faisant partie de l'association Les Fripouilles, dispose de 2 places disponibles à partir de septembre. Horaires atypiques et périscolaire (de l'école du lac) acceptés. ☎ 09 54 47 45 56 ☎ 06 79 04 89 05

➤ Assistante maternelle dispose d'une place à partir de septembre ☎ 02 98 40 86 13

➤ Personne motivée, discrète, avec de l'expérience, garderait vos enfants en périscolaire à votre domicile ou accompagnement de personnes âgées, dame de compagnie (chèque CESU) ☎ 07 82 12 25 35

➤ Assistante maternelle, très à l'écoute des enfants, accueille vos bouts de chou en toute sécurité en maison individuelle avec jardin clos. Dispose d'une place à compter du mois de septembre 2015. Journées rythmées en fonction de l'âge des enfants (promenade, activités éducatives variées, association Les Fripouilles) pour faire évoluer votre enfant dans les meilleures conditions possibles, CESU accepté. ☎ 06 26 37 00 44

➤ Particulier propose ses services : assistante de vie à domicile, ménage, etc... 2 ou 3h/semaine le lundi après-midi, à partir du lundi 17 août. Paiement CESU ☎ 06 83 17 39 93

D I V E R S

A VENDRE (annonce 1,5 €) ➤ AX avec contrôle technique ok, petit frais à prévoir, essence 4 CV, 300 € ☎ 02 98 07 61 85

➤ Matériel de jardinage : Micro tracteur Iséky, 16 CV, 520 h, avec carte grise + girobroyeur + rotavator + charrue + remorque + binette + herse + barre d'outils + petit outillage. L'ensemble : 9800 €. ☎ 07 86 91 06 37

➤ Copeaux de bois 10 € le m³ ☎ 06 62 74 96 79

➤ 2 pneus caravane 175 R13 86T, état neuf, 30 € ☎ 02 98 40 49 96

➤ Pommes de terre nouvelles en caisse de 5 kg, 1€ le kg ☎ 06 15 54 14 96 ou ☎ 06 71 77 43 25

➤ 1 place pour le festival du Bout du Monde le samedi 1er Août ☎ 06 98 95 63 83

➤ Bois sec chauffage chêne, hêtre, saule, toutes dimensions, livré, rangé, à partir de 210 € (3m³) ☎ 02 98 46 69 58 (après 20h)

A DONNER ➤ Oiseaux Paddas et Mandarins ☎ 06 03 41 69 47

➤ TV, ancien modèle ☎ 02 98 40 42 27

CHERCHE ➤ Hivernage pour bateau sur Plabennec, accès facile ☎ 02 98 40 89 14

Trouvé : un vélo homme Magis couleur alu / vélo Rockrider enfant couleur blanc.

S'adresser en mairie



Devant la recrudescence des vols et escroqueries, notamment au préjudice des personnes vulnérables sur le secteur, et pour faire suite à la journée dédiée à la sécurité des aînés s'étant déroulée dernièrement sur la commune de PLABENNEC, il apparaît intéressant, en ce début de période estivale, d'opérer à certains rappels préventifs.

Tout d'abord :

1) - **Quelques conseils afin de se prémunir contre le vol à la fausse qualité :**

- Dans le cas où un démarcheur se présente à votre domicile, assurez vous de sa réelle qualité, en lui intimant de vous présenter une carte professionnelle, un ordre de mission, un justificatif d'intervention par exemple,
- Faites vous accompagner par un voisin ou une connaissance lors de l'échange avec cet intervenant à votre domicile, dans la mesure du possible,
- Accompagnez ce démarcher dans l'ensemble des pièces visitées, si établissement de devis, et ne divulguez en aucun cas les endroits où vous êtes susceptibles de dissimuler des objets de valeur,
- Ne signez aucun document dans la précipitation, et ne remettez aucun versement, (surtout pas en espèces). Dans le cadre d'une opération de démarchage à domicile, vous bénéficiez d'un délai légal dit de rétractation de 14 jours (Cf Loi HAMON du 01 juin 2014). Par ailleurs, le délai de rétractation est régi par l'article L 121-25 du Code de la consommation.

2) - **Que faire si vous avez été abusés ?**

- Faites opposition quant à vos moyens de paiement,
- Déposez plainte auprès de la Gendarmerie locale dans les meilleurs délais, cela constitue un mode de saisine pour nos services.

3) - **Opération Tranquillité vacances :**

Par ailleurs, tout au long de l'année, la Gendarmerie met au service du public, une opération appelée « Tranquillité vacances ». Le formalisme à cet effet est simple. Il suffit de se présenter à la brigade locale au moment de votre départ de votre domicile de manière à signaler vos créneaux d'absence aux forces de l'ordre. Nous nous engageons à passer régulièrement à proximité de votre habitation ou dans votre secteur de résidence afin de sécuriser vos biens en dissuadant les malfaiteurs.

Le téléchargement du formulaire est également possible en ligne . Il suffit ensuite de le transmettre ou de le déposer à la Gendarmerie locale.

4) - **Que faire en cas de cambriolage ?**

- Ne touchez à rien, et prévenez la Gendarmerie Nationale,
- Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, tenue vestimentaire, etc.),
- Protégez les traces et indices avant l'arrivée de la Gendarmerie,
- Déposez plainte rapidement en chiffrant votre préjudice de manière exhaustive (factures, photos par ex.),
- Faites une déclaration à votre assureur.

Lieutenant BELLEC, Eric,

Commandant la communauté de brigades de PLABENNEC

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Le Conseil municipal s'est réuni le 30 juin 2015, à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour.

Informations sur les décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal

Avenants aux marchés de travaux de construction de la salle culturelle et d'aménagement de la Place du Champ de Foire

Attribution des marchés de travaux de restauration de la chapelle de Locmaria ; les travaux commenceront la semaine prochaine et doivent s'achever au printemps 2016.

Modification du règlement intérieur du Conseil municipal

Modifications des articles 8 (convocation des commissions municipales) et 29 (procès-verbaux du Conseil municipal) : 22 Pour 7 Contre

Subventions 2015 aux associations

Attribution des subventions à l'unanimité (7 abstentions) pour un montant total de 99 863,26 € dont : Ecoles, enfance, jeunesse (9 870,06 €) ; Sport (74 297,20 €) ; Culture (10 400 €) ; Social (3 694,00 €) ; Environnement, divers (1 602,00 €).

Tarifs des services périscolaires, extrascolaires, animation jeunesse et activités sportives

Les tarifs suivants seront modifiés à compter du 1^{er} septembre 2015 :

Restauration scolaire : + 1 % (22 Pour 7 Contre)

Accueil périscolaire (garderie) : tarif normal inchangé et création d'un tarif non-inscrits afin d'inciter les parents à réserver pour une meilleure organisation du service (personnel d'encadrement) (22 Pour 7 Contre)

Accueil de loisirs (hors séjours) : + 1 % et regroupement des 2 derniers tarifs (22 Pour 7 Contre)

Animation jeunesse (hors séjours) : + 1 % (Unanimité)

Une tarification est créée pour les activités sportives encadrées par l'éducateur sportif municipal : 4,29 € par séance pendant les vacances scolaires et adhésion annuelle de 50 € pour l'année scolaire (22 Pour 7 Contre)

Règlements intérieurs des services périscolaires et extrascolaires

Le Conseil Municipal approuve les règlements intérieurs des services périscolaires (restauration et garderie) et extrascolaires (accueil de loisirs) avec notamment la préinscription au plus tard 7 jours auparavant pour le périscolaire et 14 jours pour l'ALSH (22 Pour 7 Contre)

Tarififications complémentaires de l'espace culturel du Champ de Foire

Une tarification complémentaire de l'espace culturel du Champ de Foire est instituée à l'unanimité (7 abstentions) à compter du 1^{er} septembre 2015 pour les boissons et divers servis à l'occasion de spectacles, ainsi qu'une caution pour la mise à disposition gratuite de boucle magnétique pour personne malentendante

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la construction de la salle culturelle

Unanimité du Conseil municipal pour la passation d'un 3^{ème} avenant au marché de maîtrise d'œuvre de construction de la salle culturelle. La rémunération supplémentaire sollicitée s'élève à 3 800 € HT, représentant une augmentation de 12,09 % cumulée avec les avenants 1 et 2 et portant le montant total du marché de maîtrise d'œuvre à 600 704,76 € HT.

Avenant n° 1 à la convention entre le Service d'Incendie et de Secours et la Commune de Plabennec pour la construction du nouveau Centre de Secours

Par délibération du 25 septembre 2013, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention entre la Commune et le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS), afin de définir les modalités financières de la construction d'un nouveau Centre de Secours.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la passation de l'avenant n° 1 à cette convention pour prendre en compte la suppression du préfinancement par la Communauté de Communes de la subvention du Département et l'intégration de travaux d'aménagement de la voirie d'accès.

Demandes de subventions pour investissements communaux

Unanimité du Conseil municipal pour solliciter le financement par la Fédération Française de Football de travaux et équipements au complexe sportif de Kervéguen et du Conseil départemental du Finistère au titre de la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière pour la réalisation de trottoirs rues de Kerséné et Pierre Jestin, aux abords de la Mairie, de la Poste et du Monument aux morts.

Echange Commune/Société Cardinalimmo

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité un échange foncier entre la Commune et la société Cardinalimmo, propriétaire du magasin Intermarché : cession par la Commune d'une partie de la parcelle cadastrée ZO 148 pour une contenance de 681 m² au prix de 10 215 € et cession par la société Cardinalimmo d'une partie de la parcelle cadastrée ZO 157 pour une contenance de 301 m² au prix de 4515 €, avec versement à la Commune d'une soulte de 5 700 €.

Désignation d'un suppléant à la commission départementale d'aménagement commercial

A l'unanimité, Fabien Guiziou est désigné suppléant de Madame le Maire pour représenter la Commune à la commission départementale d'aménagement commercial.

Abattements et exonérations facultatifs de fiscalité

Le Conseil municipal décide (22 Pour 7 Contre) de supprimer pour l'ensemble des immeubles d'habitation l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements et de maintenir les autres abattements et exonérations de fiscalité directe locale actuellement en vigueur sur le territoire communal.

Convention d'échange de données géographiques avec la Communauté de Communes du Pays des Abers

Les Collectivités du Pays de Brest se sont engagées dans une démarche d'harmonisation et de diffusion des données géographiques à l'échelle du territoire, sous la coordination du pôle métropolitain du Pays de Brest.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de convention avec la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Modification du tableau des effectifs

Il est décidé à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs du personnel conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale, pour permettre certaines évolutions (stagiairisations et modification du temps de travail d'un agent).

Règlements intérieur, hygiène et sécurité et de formation des services municipaux

Après avis favorables unanimes du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, le Conseil municipal approuve le règlement intérieur, le règlement hygiène et sécurité et le règlement de formation des services municipaux.

Admissions en non-valeur

Le Conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables proposées par les services de la Trésorerie.